

# COTISATIONS TNS : MAÎTRISER LES CALCULS ET LES RÉGULARISATIONS

## UA1. LES GRANDS PRINCIPES (20 MN)

- Présenter les différentes cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires des TNS
- Identifier les interlocuteurs institutionnels
- Définir le rythme de calcul et de paiement des cotisations
- Expliquer l'affectation des cotisations et contributions

## UA2. LES REVENUS PRIS EN COMPTE (20 MN)

- Définir le revenu pris en compte pour le calcul des cotisations et contributions personnelles obligatoires des TNS
- Analyser la déclaration des revenus des indépendants
- Identifier le lien entre la déclaration de revenus et les différentes liasses professionnelles

## UA3. VITESSE DE CROISIÈRE (20 MN)

- Maîtriser le rythme de calcul des cotisations
- Expliquer les taux de cotisations et les assiettes de cotisations
- Identifier les différentes étapes du calcul des cotisations

## UA4. CRÉATEURS D'ENTREPRISE (20 MN)

- Définir la notion de création d'entreprise et le statut d'auto-entrepreneur
- Identifier les règles de calcul des cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires des chefs d'entreprise en début d'activité
- Présenter le paiement des cotisations de début d'activité

## UA5. LES DISPENSES ET EXONÉRATIONS (45 MN)

- Citer les différentes dispenses et exonérations de paiement des cotisations
- Savoir expliquer les différentes mesures existantes afin de minimiser le risque de passer à côté de l'une d'elles le moment venu

## UA6. LE PER 154 BIS (95 MN)

- Faire le tour complet du traitement des aspects comptables, fiscaux et sociaux des contrats Madelin
- Analyser les situations particulières traitées par la jurisprudence depuis 1994

## UA7. TRAITEMENT COMPTABLE ET FISCAL DES RÉMUNÉRATIONS DES GÉRANTS MAJORITAIRES SOUMIS À L'IS (80 MN)

- Quels sont les impacts fiscaux et sociaux pour le gérant majoritaire ?
- Et si les cotisations n'étaient pas comptabilisées en 641 ?
- Quelle est la période d'imposition ?
- Qui décide de la fixation de la rémunération du gérant ?
- Peut-on provisionner les régularisations des cotisations payées plus tard ?
- Peut-on provisionner au bilan les régularisations des cotisations sociales du gérant majoritaire qui seront payées les exercices suivants ?
- Les obligations déclaratives

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Formation proposée en distanciel tutoré

Identifiant et mot de passe, envoyés dans un délai de 48 heures à réception du bon de commande et du règlement

Accès à la plateforme de formation <http://factorielles.elmg.net> pour une période de 3 mois consécutifs (24h/24h) à partir de l'envoi des codes

### MODALITÉS TECHNIQUES

Connexion internet : Mozilla Firefox ou Google Chrome

Adobe Acrobat Reader

Un système audio

### TARIFS

245 € HT / 294 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

### OBJECTIFS

- ➔ Identifier avec précision les cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires des TNS
- ➔ Maîtriser les différents modes de calculs et de régularisations.

### PUBLIC

Experts-comptables, collaborateurs comptables, collaborateurs service social, assureurs, chargés de clientèle, courtiers, CGP/CGPI, conseillers indépendants, avocats, notaires.

### PRÉ-REQUIS

Formation destinée à un public novice dans le domaine du statut et de la rémunération du dirigeant et ayant besoin de disposer des bases.

### DURÉE

5 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Un quiz de positionnement et un quiz final

Un support PDF récapitulant les points-clés

Un certificat de formation mentionnant le nombre d'heures de formation sera délivré automatiquement après la validation du module

La validation est obtenue dès 80 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Pédagogie expositive et interrogative.

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap. Veuillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : [handiplus@factorielles.fr](mailto:handiplus@factorielles.fr)